



Schola Europaea

Bureau du Secrétaire général

Unité de développement pédagogique

Réf. : 2013-09-D-17-fr-3 Annexe I

Orig.: FR

Proposition du Groupe de Travail 'Organisation des études au cycle secondaire' : Annexe I

Conseil supérieur

Réunion des 3, 4 et 5 décembre 2013 - Bruxelles

1.1 Proposition de nouvelle organisation en S1, S2 et S3

1.1.1 Grandes lignes de la structure proposée pour le cycle d'observation de l'école secondaire (S1-2-3)

- S1 : enseignement obligatoire identique pour tous les élèves avec introduction de la Langue 3 et proposition d'options régies par des règles spécifiques (ONL : MT, FI, GA). L'approche « Learn to Learn » qui justifiait la 6^{ème} période de Langue 1 sera organisée dans le cadre de l'enseignement de chaque sujet.

- S2 : poursuite des mêmes cours et proposition d'une première option : Latin 2 périodes.

- S3 : poursuite des mêmes cours, introduction de l'enseignement des Sciences humaines (HUMSCI) en Langue 2 ; continuation de l'option Latin 2 périodes et proposition d'une nouvelle option : ICT 2 périodes.

1.1.2 Synoptique des cours et des périodes : S1 à S3

	Nombre de périodes par semaine		
	S1	S2	S3
L1	5	5	4
MAT	4	4	4
L2	5	4	4
L3	2	3	3
EP	3	3	3
REL/MOR*	2	2	2
SCH	3	3	3
SCI	4	4	4
LAT		2	2
ART	2	2	2
MUS	2	2	2
ICT	1	1	2
GRO	2	2	2
ONL	2	2	2
TOTAL*	33 ou 35	33 ou 35	31 ou 33

* Nbre de périodes par semaine

Matières optionnelles

Les cours de GRO et ONL, qui ne s'adressent pas à tous les élèves, sont organisés conformément aux règles spécifiques de ces matières.

S1 Pas de cours optionnel.

S3 ICT et LAT optionnels, les élèves peuvent choisir une de ces deux options.

S2 LAT optionnel.

GLOSSAIRE	
ART	Education artistique
EP	Education physique
GRO	Grec ancien pour les élèves ayant EL Langue 1
HCL	Langue du pays hôte
ICT	Informatique
L1	Langue 1
L2	Langue 2
L3	Langue 3
LAT	Latin
MAT	Mathématiques
MOR	Morale laïque non confessionnelle
MUS	Education musicale
ONL	Autre langue nationale
REL	Religion
SCH	Sciences humaines
SCI	Sciences intégrées

1.1.3 Utilisation des langues

Matières	S1 – Utilisation des langues		S2 – Utilisation des langues		S3 – Utilisation des langues	
	Langue d'enseignement	Autres possibilités	Langue d'enseignement	Autres possibilités	Langue d'enseignement	Autres possibilités
L1	L1		L1		L1	
L2	L2		L2		L2	
L3	L3		L3		L3	
Maths	L1		L1		L1	
SCH	L1		L1		L2	
SCI	L1		L1		L1	
Art	Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN, FR, DE, HCL		Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN, FR, DE, HCL		Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN,FR,DE,HCL	
Musique	Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN, FR, DE, HCL		Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN, FR, DE, HCL		Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN,FR,DE,HCL	
PE	Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN, FR, DE, HCL		Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN, FR, DE, HCL		Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN,FR,DE,HCL	
Rel. / Mor. non conf.	L1	L2, L3, HCL	L1	L2, L3, HCL	L2	L3, HCL, L1 ¹
ICT	Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN, FR, DE, HCL		Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN,FR,DE,HCL		Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN,FR,DE,HCL	
Grec Ancien	EL		EL		EL	
ONL	ONL		ONL		ONL	
Latin			L1	L2, L3, HCL	L1	L2, L3, HCL

Légende: **AUTRES POSSIBILITÉS** : si le cours en L1 /L2 compte moins de 7 élèves, l'école étudiera la possibilité d'une autre solution et les étudiants pourront suivre le cours en langue 2, 3 ou HCL/L3 **respectivement** (la meilleure solution pour l'élève).

¹ Un groupe relativement petit d'élèves provenant de différents pays mais d'une même confession enseignée en Langue 2 pourra être complété par des étudiants de cette même confession même dans le cas où la langue 2 correspond à leur langue 1. Si un groupe d'une même confession est composé uniquement d'élèves ayant leur langue 1 en commun, le cours sera assuré dans cette langue.

1.2 Proposition de nouvelle organisation en S4 et S5

1.2.1 Grandes lignes de la structure proposée pour le cycle de pré-orientation de l'école secondaire (S4 et S5)

Deux noyaux de cours dans les 4^{ème} et 5^{ème} années de l'école secondaire :

- 27 périodes en 4^{ème} et 5^{ème} secondaire pour les cours obligatoires.
 - L'enseignement des matières MAT, BIO, CHI et PHY est proposé dans la Langue 1;
 - Les cours des matières scientifiques sont basés sur les connaissances MAT (mathématiques de base).
- 4 à 8 périodes de **cours à option** au titre de la pré-orientation vers les différentes spécificités dans les 6^{ème} et 7^{ème} années secondaires :
 - La possibilité d'un enseignement avancé en Mathématiques est proposée en tant que cours à option et complémentaire (Mat+) de 3 périodes. Cette option serait obligatoire pour les élèves visant le cours de Mat6 en S5.
 - 2 séries d'options en alternative sont proposées :
 - pour ECO ou GRE sous la forme de 4 périodes optionnelles,
 - pour L4/ONL ou LAT sous la forme de 4 périodes optionnelles,
 - pour MUS ou ICT,
 - pour ART sous la forme de 2 périodes optionnelles en alternative à MAT+.
- Les élèves auraient la possibilité d'élaborer leur programme d'études en fonction de leur préférence pour les différentes spécificités proposées dans les 6^{ème} et 7^{ème} années.
- Le nombre total de périodes ne peut être inférieur à 31 et supérieur à 35.

1.2.2 Synoptique des cours et des périodes en S4

S4		
Périodes	Cours	
1-4	L1	
5-7	L2	
8-9	EP	
10	REL/MOR	
11-14	MAT	
15-16	GEO	
17-18	HIS	
19-20	BIO	
21-22	CHI	
23-24	PHY	
25-27	L3	
28	ECO	GRE/GRO
29	ECO	GRE/GRO
30	ECO	GRE
31	ECO	GRE
32	L4/ONL	LAT
33	L4/ONL	LAT
34	L4/ONL	LAT
35	L4/ONL	LAT
36	MUS*	ICT
37	MUS	ICT
38	ART*	MAT+
39	ART	MAT+
40		MAT+

TRONC COMMUN

OPTIONS

GLOSSAIRE

ART	Education artistique
BIO	Biologie
CHI	Chimie
ECO	Economie
EP	Education physique
GEO	Géographie
GRE	Grec ancien
GRO	Grec ancien pour élèves ayant EL Langue 1
HCL	Langue du pays hôte
HIS	Histoire
ICT	Informatique
L1	Langue 1
L2	Langue 2
L3	Langue 3
L4	Langue 4
LAT	Latin
MAT+	Mathématiques approfondissement
MAT	Mathématiques
MOR	Morale laïque non confessionnelle
MUS	Education musicale
ONL	Autres langues nationales
PHY	Physique
REL	Religion

S4 27 périodes de cours de tronc commun. Minimum 31 périodes de cours, maximum 35 périodes.

* L'ordre de ces 2 options peut être inversé selon les choix effectués par les élèves

1.2.3 Synoptique des cours et périodes en S5

Les cours de mathématiques seraient organisés séparément : un cours MAT4 et un cours MAT6.

L'avantage serait que les élèves qui auraient déjà suivi pendant un an le cours de MAT+ en S4 pourraient s'inscrire au cours de MAT6 et ne seraient plus associés au cours de MAT avec tous les autres élèves (groupes plus homogènes).

S5			
1-4	L1		TRONC COMMUN
5-7	L2		
8-9	EP		
10	REL/MOR		
11-14	MAT4/MAT6		
15-16	HIST		
17-18	GEO		
19-20	PHY		
21-22	CHI		
23-24	BIO		
25-27	L3		
28-29	MAT6		COMPLEMENT
30	ECO	GRE/GRO	OPTIONS
31	ECO	GRE/GRO	
32	ECO	GRE	
33	ECO	GRE	
34	L4/ONL	LAT	
35	L4/ONL	LAT	
36	L4/ONL	LAT	
37	L4/ONL	LAT	
38	MUSIC	ICT	
35	MUSIC	ICT	
36	ART		
37	ART		

GLOSSAIRE

ART	Education artistique
BIO	Biologie
CHI	Chimie
ECO	Economie
EP	Education physique
GEO	Géographie
GRE	Grec ancien
GRO	Grec ancien pour élèves ayant EL L1
HIST	Histoire
ICT	Informatique
L1	Langue 1
L2	Langue 2
L3	Langue 3
L4	Langue 4
LAT	Latin
MAT4	Mathématiques 4 périodes
MAT6	Mathématiques 6 périodes
MOR	Morale laïque non confessionnelle
MUS	Education musicale
ONL	Autre langue nationale
PHY	Physique
REL	Religion

27 périodes de tronc commun obligatoire.

Les cours de MAT4 et MAT6 seront donnés en L1 à la seule condition qu'ils comptent au moins 7 élèves. Dans le cas contraire, les élèves pourront suivre le cours dans leur L2, L3 ou HCL.

Minimum de 31 périodes de cours, maximum de 35 périodes de cours.

1.2.4 Utilisation des langues en S4 et S5

Matières	Langue d'enseignement	Autres possibilités
L1	L1	
L2	L2	
L3	L3	
L4/ONL	L4/ONL	
Mat (S4)	L1	
Mat+ (S4)	L1	
Mat4 (S5)	L1	
Mat6 (S5)	L1	
Hist	L2	
Geo	L2	
Economie	L2	
Chimie	L1	
Physique	L1	
Biologie	L1	
Art	Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN,FR,DE,HCL	
Musique	Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN,FR,DE,HCL	
PE	Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN,FR,DE,HCL	
Latin	L1	L2, L3, HCL
Rel. / Mor. non conf.	L2 ²	L3, HCL
ICT	Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN,FR,DE,HCL	
Grec ancien	L1	L2, L3, HCL

Légende:

AUTRES POSSIBILITÉS : si le cours en L1 /L2 compte moins de 7 élèves, l'école étudiera la possibilité d'une autre solution et les étudiants pourront suivre le cours en langue 2, 3 ou HCL/L3 **respectivement** (meilleure solution pour l'élève).

² Un groupe relativement petit d'élèves provenant de différents pays mais d'une même confession enseignée en Langue 2 pourra être complété par des étudiants de cette même confession même dans le cas où la langue 2 correspond à leur langue 1. Si un groupe d'une même confession est composé uniquement d'élèves ayant leur langue 1 en commun, le cours sera assuré dans cette langue.

1.3 Proposition de nouvelle organisation en S6 et S7

1.3.1 Grandes lignes de la structure proposée pour le cycle d'orientation de l'école secondaire (S6-S7)

- Proposer trois cursus d'orientation : SCIENCES, ECONOMIE, HUMANITES/LANGUES/ARTS.
- Quatre blocs de cours disponibles :
 - 14 périodes de cours constituent le **tronc commun** : tous les élèves suivent ces cours. Un cours est nouveau : CCP (voir point 1.5.1).
 - 3 à 5 périodes de cours constituent un **complément** obligatoire en fonction de l'orientation choisie :
 - Possibilité d'intensifier l'enseignement des mathématiques offerte à tous les élèves (MAT5). Cette option est obligatoire pour les élèves choisissant Physique en option.
 - Un module complémentaire à choisir en fonction de l'orientation choisie parmi deux modules offerts :
 - Compétences de base en sciences et technologies : cours de sciences obligatoire pour les élèves ne suivant pas d'options scientifiques. (voir point 1.5.2)
 - Compétences sociales et civiques : cours de sciences humaines obligatoire pour les élèves ne suivant pas de cours d'histoire ou de philosophie. (voir point 1.5.2)
 - 4 séries d'**options** sont proposées aux élèves en fonction de l'orientation qu'ils ont choisie :
 - Orientation scientifique : BIO, CHI ou ICT ou ONL, PHY ou GE4 ou LAT, L3 ou GRE.
 - Orientation économique : ECO, HI4 ou ICT ou ONL, GE4 ou PHY ou LAT, L3 ou GRE.
 - Orientation humanités/langues/arts : MUS ou PH4, HI4 ou L4 ou ONL, ART ou GE4 ou LAT, L3 ou GRE.
 - 1 possibilité d'**approfondissement** supplémentaire est offerte à tous les élèves qui pourront ajouter une des trois matières suivantes à leur cursus : L1 APPRO ou L2 APPRO ou MATH APPRO (si MAT5 a été choisi).
- Chaque orientation entraîne des choix contraints :
 - Sciences : obligation de suivre au moins deux options parmi BIO, CHI, ICT, PHY et GE4.
 - Économie : obligation de suivre les options ECO et HI4.
 - Humanités : obligation de suivre au moins une option parmi HI4 et PH4.
- Le nombre total de périodes de cours hebdomadaires ne peut tomber en-dessous de 29 périodes et ne peut excéder 35 périodes.
- Les élèves doivent choisir au minimum trois options. Le cours d'approfondissement, s'il est choisi par l'élève, s'ajoute aux trois options.

1.3.2 Synoptiques des cours et périodes en S6

S6			
	SCIENCES	ECONOMIE	HUMANITÉS
1	L1	L1	L1
2	L1	L1	L1
3	L1	L1	L1
4	L1	L1	L1
5	L2	L2	L2
6	L2	L2	L2
7	L2	L2	L2
8	EP	EP	EP
9	EP	EP	EP
10	CCP	CCP	CCP
11	REL&MOR	REL&MOR	REL&MOR
12	MAT5/MAT3	MAT5/MAT3	MAT5/MAT3
13	MAT5/MAT3	MAT5/MAT3	MAT5/MAT3
14	MAT5/MAT3	MAT5/MAT3	MAT5/MAT3
TRONC COMMUN			
15	MAT5 ³	MAT5 ³	MAT5
16	MAT5	MAT5	MAT5
17	HUMSCI	GENSCI	GENSCI
18	HUMSCI	GENSCI	GENSCI
19	HUMSCI	GENSCI	GENSCI
COMPLEMENT			
20	BIO	ECO	MUS/PH4
21	BIO	ECO	MUS/PH4
22	BIO	ECO	MUS/PH4
23	BIO	ECO	MUS/PH4
24	CHI/ICT/ONL	HI4/ICT/ONL	HI4/L4/ONL
25	CHI/ICT/ONL	HI4/ICT/ONL	HI4/L4/ONL
26	CHI/ICT/ONL	HI4/ICT/ONL	HI4/L4/ONL
27	CHI/ICT/ONL	HI4/ICT/ONL	HI4/L4/ONL
OPTIONS			
28	PHY/GE4/LAT	GE4/PHY/LAT	ART/GE4/LAT
29	PHY/GE4/LAT	GE4/PHY/LAT	ART/GE4/LAT
30	PHY/GE4/LAT	GE4/PHY/LAT	ART/GE4/LAT
31	PHY/GE4/LAT	GE4/PHY/LAT	ART/GE4/LAT
32	GRE/L3		
33	GRE/L3		
34	GRE/L3		
35	GRE/L3		
APPRO			
36	L1 appro /L2 appro /MATH appro		
37	L1 appro /L2 appro /MATH appro		
38	L1 appro /L2 appro /MATH appro		

GLOSSAIRE	
ART	Éducation artistique
BIO	Biologie
CHI	Chimie
CCP	Projet transversal
ECO	Économie
EP	Éducation physique
GE4	Géographie
GRE	Grec ancien
HI4	Histoire
HUMSCI	Sciences humaines
ICT	Informatique
L1	Langue 1
L1 APPRO	Langue 1 approfondissement
L2	Langue 2
L2 APPRO	Langue 2 approfondissement
L3	Langue 3
L4	Langue 4
LAT	Latin
MAT3	Mathématiques 3 périodes
MAT5	Mathématiques 5 périodes
MATH APPRO	Mathématiques approfondissement
MUS	Éducation musicale
ONL	Autres langues nationales
PH4	Philosophie
PHY	Physique
REL&MOR	Étude de la Morale et des Religions
GENSCI	Sciences

GRE/L3 Le cours de GRE étant un cours à effectif réduit, l'école fera en sorte, dans la mesure du possible, de l'organiser dans l'horaire des élèves sans le mettre en compétition avec les cours de L3.

En rouge les cours de complément obligatoire pour une orientation.

CCP : projet transversal mené en S6.

HUMSCI : Compétences sociales et civiques : cours de sciences humaines obligatoire pour les élèves ne suivant pas de cours d'histoire ou de philosophie

GENSCI : Compétences de base en sciences et technologies : cours de sciences obligatoire pour les élèves ne suivant pas d'options scientifiques

1 cours d'approfondissement possible selon choix de l'élève.

Minimum 29 périodes de cours, maximum 35 périodes.

Orientation scientifique : au moins 2 options scientifiques obligatoires parmi BIO, CHI, ICT et PHY.

Orientation économie : obligation de suivre ECO et au moins une option parmi HI4 et GE4.

Orientation humanités : obligation de suivre au moins une option parmi HI4 et PH4.

³ MAT5 obligatoire pour les élèves voulant choisir Physique.

Un élève peut demander à suivre une option existante n'appartenant pas à son orientation. Il sera considéré comme candidat libre (article 13 du Règlement d'application du Baccalauréat européen).

1.3.3 Synthétiques des cours et périodes en S7

S7			
	SCIENCES	ECONOMIE	HUMANITÉS
1	L1	L1	L1
2	L1	L1	L1
3	L1	L1	L1
4	L1	L1	L1
5	L2	L2	L2
6	L2	L2	L2
7	L2	L2	L2
8	EP	EP	EP
9	EP	EP	EP
10	REL&MOR	REL&MOR	REL&MOR
11	REL&MOR	REL&MOR	REL&MOR
12	MAT5/MAT3	MAT5/MAT3	MAT5/MAT3
13	MAT5/MAT3	MAT5/MAT3	MAT5/MAT3
14	MAT5/MAT3	MAT5/MAT3	MAT5/MAT3
15	MAT5 ⁴	MAT5 ⁴	MAT5
16	MAT5	MAT5	MAT5
17	HUMSCI	GENSCI	GENSCI
18	HUMSCI	GENSCI	GENSCI
19	HUMSCI	GENSCI	GENSCI
20	BIO	ECO	MUS/PH4
21	BIO	ECO	MUS/PH4
22	BIO	ECO	MUS/PH4
23	BIO	ECO	MUS/PH4
24	CHI/ICT/ONL	HI4/ICT/ONL	HI4/L4/ONL
25	CHI/ICT/ONL	HI4/ICT/ONL	HI4/L4/ONL
26	CHI/ICT/ONL	HI4/ICT/ONL	HI4/L4/ONL
27	CHI/ICT/ONL	HI4/ICT/ONL	HI4/L4/ONL
28	PHY/GE4/LAT	GE4/PHY/LAT	ART/GE4/LAT
29	PHY/GE4/LAT	GE4/PHY/LAT	ART/GE4/LAT
30	PHY/GE4/LAT	GE4/PHY/LAT	ART/GE4/LAT
31	PHY/GE4/LAT	GE4/PHY/LAT	ART/GE4/LAT
32		GRE/L3	
33		GRE/L3	
34		GRE/L3	
35		GRE/L3	
36	L1 appro /L2 appro /MATH appro		
37	L1 appro /L2 appro /MATH appro		
38	L1 appro /L2 appro /MATH appro		

TRONC COMMUN

COMPLEMENT

OPTIONS

APPRO

GLOSSAIRE	
ART	Éducation artistique
BIO	Biologie
CHI	Chimie
ECO	Économie
EP	Éducation physique
GE4	Géographie
GRE	Grec ancien
HI4	Histoire
HUMSCI	Sciences humaines
ICT	Informatique
L1	Langue 1
L1 APPRO	Langue 1 approfondissement
L2	Langue 2
L2 APPRO	Langue 2 approfondissement
L3	Langue 3
L4	Langue 4
LAT	Latin
MAT3	Mathématiques 3 périodes
MAT5	Mathématiques 5 périodes
MATH APPRO	Mathématiques approfondissement
MUS	Éducation musicale
ONL	Autres langues nationales
PH4	Philosophie
PHY	Physique
REL&MOR	Etude de la Morale et des Religions
GENSCI	Sciences

GRE/L3 Le cours de GRE étant un cours à effectif réduit, l'école fera en sorte, dans la mesure du possible, de l'organiser dans l'horaire des élèves sans le mettre en compétition avec les cours de L3.

⁴ MAT5 obligatoire pour les élèves voulant choisir Physique.

1.3.4 Utilisation des langues en S6 et S7

Matières	Langue d'enseignement	Autres possibilités
L1	L1	
L2	L2	
L3	L3	
L4/ONL	L4/ONL	
L1 Appro	L1	
L2 Appro	L2	
Maths 5	L1	L2, L3, HCL
Maths 3	L1	L2, L3, HCL
Maths Appro	L1	L2, L3, HCL
Hist 4	L2	L3, HCL
Geo 4	L2	L3, HCL
Philo 4	L1	L2, L3, HCL
Economie	L2	L3, HCL
HumSci	L2	L3, HCL
GenSci	L1	L2, L3, HCL
Chimie	L1	L2, L3, HCL
Physique	L1	L2, L3, HCL
Biologie	L1	L2, L3, HCL
Art	Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN, FR, DE, HCL	
Musique	Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN, FR, DE, HCL	
PE	Groupes à plusieurs langues : cours donnés en EN, FR, DE, HCL	
Latin	L1	L2, L3, HCL
Rel&Mor	L2 ⁵	L3, HCL
ICT	L1	L2, L3, HCL
Grec ancien	L1	L2, L3, HCL

Légende:

AUTRES POSSIBILITÉS : si le cours en L1 /L2 compte moins de 5 élèves, l'école étudiera la possibilité d'une autre solution et les étudiants pourront suivre le cours dans leur langue 2, 3 ou HCL/L3 ou HCL **respectivement** (meilleure solution pour l'élève).

⁵ Un groupe relativement petit d'élèves provenant de différents pays mais d'une même confession enseignée en Langue 2 pourra être complété par des étudiants de cette même confession même dans le cas où la langue 2 correspond à leur langue 1. Si un groupe d'une même confession est composé uniquement d'élèves ayant leur langue 1 en commun, le cours sera assuré dans cette langue.

1.4 Aspects techniques pour la conception des grilles horaires dans chaque école

Toutes les périodes de cours sont d'une durée de 45 minutes effectives d'enseignement. Des battements d'au moins 5 minutes sont aménagés entre les différents cours pour permettre une bonne organisation de l'enseignement.

1.4.1 Organisation des choix en S1-2-3

Dans le courant de l'année de P5, les élèves expriment leur choix pour une L3 en S1.

Dans le courant de l'année de S1, les élèves indiquent s'ils entendent suivre les cours de Latin en S2. Ce cours n'est pas obligatoire. Il n'est créé que si au moins 7 élèves en font la demande.

Dans le courant de l'année de S2, les élèves n'ayant pas choisi le Latin en S2 indiquent s'ils entendent suivre le cours d'ICT en S3. Ces cours ne sont pas obligatoires, ils ne peuvent pas être suivis tous les deux et ne sont créés que si au moins 7 élèves en font la demande.

1.4.2 Organisation des choix en S4 et S5

Dans la 3^{ème} secondaire, chaque élève sera invité à choisir des cours pour compléter son programme. Il conviendra d'expliquer les spécificités proposées dans les 6^{ème} et 7^{ème} secondaires aux parents et aux élèves afin que leur choix des matières à option en 4^{ème} et 5^{ème} secondaires ne se révèle pas un obstacle pour accéder ensuite à la spécificité souhaitée :

- Les élèves qui visent l'orientation ÉCONOMIE devraient choisir ECO.
- Les élèves visant l'orientation HUMANITES/LANGUES/ARTS pourraient choisir les options correspondantes.

Les élèves qui n'auront pas suivi une option dans la 4^{ème} et/ou la 5^{ème} secondaires mais qui souhaitent la suivre dans la 6^{ème} et la 7^{ème} secondaires devraient passer avec succès un examen avant l'entrée dans la S6. L'examen sera axé sur les prérequis nécessaires pour suivre avec fruit le cours voulu en S6-7.

Les cours des matières obligatoires sont toujours créés. Les cours des matières à option sont créés en fonction des règles fixées (2011-01-D-33) à cet effet. Le cas échéant, les élèves qui auront porté leur choix sur des cours qui pourraient ne pas être créés seront invités à choisir une matière correspondant aux cours créés.

Chaque école est libre d'organiser les horaires des cours obligatoires. Les élèves suivent les cours obligatoires sur une base collective : en d'autres termes, tous les élèves ayant la même L1 suivront le cours de la L1 en même temps.

Les options figureront au même niveau dans la grille des horaires. Une fois toutes les options créées, un maximum de 58 périodes seront mises en place pour couvrir les différentes options. Afin d'assurer l'offre de tous les cours dans un maximum de 40 périodes hebdomadaires (dont 27 périodes pour les matières obligatoires), les cours à option seront répartis dans deux noyaux de 4 périodes et deux noyaux de 2⁶ périodes). Exemple : les cours MUS et ICT se déroulent en même temps; un élève ne peut donc pas choisir les deux cours.

1.4.3 Organisation des choix en S6 et S7

⁵ Trois périodes pour MAT+

Au cours de son année S5, chaque élève est invité à formuler des choix parmi les différentes possibilités présentées ci-dessous :

- Choix entre MAT3 et MAT5, les cours sont organisés séparément ;
- Choix d'une orientation : SCIENCES, ECONOMIE ou HUMANITES/LANGUES/ARTS ;
- Choix parmi les options proposées dans l'orientation sélectionnée ;
- Choix éventuel d'une matière d'approfondissement.

Chaque élève des É.E. et des écoles agréées dispose des mêmes possibilités de choix initial.

L'école analyse les vœux des élèves, dans le respect des règles édictées par le règlement (2011-01-D-33). Les cours du tronc commun et les cours de complément sont créés d'office. S'il s'avère qu'une option ne peut pas être créée, faute du nombre minimum de candidats (5 élèves), l'école informe alors les élèves concernés de l'obligation de faire un second choix parmi les options dont la création est assurée. Une fois que tous les élèves ont exprimé leurs choix définitifs, l'école peut préparer les emplois du temps et prévoir les créations de cours.

Chaque école organise comme elle le veut la grille horaire des cours de tronc commun et des cours de complément. Les élèves suivent les cours de tronc commun ensemble. Exemple : le cours de L1 a lieu pour tout le groupe partageant la même L1, indépendamment des options d'orientation qui ont été choisies.

Les options et les cours d'approfondissement sont placés en parallèle dans la grille horaire des emplois du temps. Ces différentes propositions représentent un maximum de 79 périodes de cours, si elles sont toutes créées. Afin que tous ces cours puissent tenir dans un emploi du temps réduit (40 périodes de cours maximum dont 17 à 19 périodes de cours monopolisées par les cours de tronc commun et les cours de complément, soient 21 à 23 périodes de cours disponibles dans l'emploi du temps des élèves), ces cours d'options et matières d'approfondissement sont placés en 4 blocs de 4 périodes et 1 bloc de 3 périodes. Exemple : les cours de BIO, ECO, MUS et PH4 ont lieu en même temps, un élève ne peut donc pas choisir en même temps deux de ces cours.

1.5 Points réclamant un aménagement des programmes actuels

1.5.1 Projet transversal (CCP) :

Suivant la Recommandation 2.5.3 du rapport de l'Université de Cambridge sur le baccalauréat européen (réf : 1312-D-2008) : « L'instauration d'une activité de type T.P.E. ou *extended essay* pourrait constituer un produit précieux et sanctionné par le Baccalauréat européen. On pourrait se poser la question de savoir si cette activité serait susceptible, en soi, de construire l'identité des Écoles européennes elles-mêmes. »

Prise en compte des compétences clés transversales qui ne sont pas encore toutes formellement évaluées par notre Baccalauréat européen : compétence numérique, apprendre à apprendre, compétences sociales et civiques, esprit d'initiative et d'entreprise, sensibilité et expression culturelles.

Proposition d'intégrer cette matière au programme de S6 à raison d'1 période par semaine sous la responsabilité d'un professeur-tuteur, dans le cadre de son emploi du temps et de l'emploi du temps du groupe d'élèves dont il est responsable.

1.5.2 Sciences (GENSCI) et Sciences Humaines (HUMSCI)

Ce sont deux cours de complément obligatoires en fonction des choix d'orientation des élèves.

Un élève d'une É.E. ou d'une école agréée doit recevoir une éducation complète jusqu'au niveau du Baccalauréat européen. Dans le cadre de l'idéal de formation de tout citoyen européen, il est indispensable de poursuivre une réflexion structurée jusqu'au niveau du Baccalauréat autour des questions relatives aux phénomènes scientifiques et environnementaux comme en ce qui concerne le fonctionnement des sociétés modernes dans leurs aspects historico-géographiques et philosophiques. La complexité de ces questions rend impossible d'en aborder certains aspects avant la fin du cursus complet des études secondaires.

Organisation pratique : les 3 périodes de cours disponibles couvrent des matières diverses (BIO, CHI, PHY pour le cours GENSCI ; HIS, PHI pour le cours HUMSCI), il est donc possible que plusieurs professeurs interviennent devant les élèves en fonction de la spécialité de chaque professeur. Le détail du programme et de l'organisation pratique de ces deux cours doit encore être développé. Le fonctionnement modulaire du programme du cours de MATH APPRO pourrait servir d'exemple.

1.5.3 Informatique (ICT)

Cette option n'existe pas actuellement en S6 et S7 mais sa création répond à une demande croissante de compétences approfondies dans le domaine informatique.

1.5.4 Mat et Mat+ en S4

Les syllabi pour ces cours peuvent dériver d'un aménagement des programmes actuellement prévus pour les cours de MAT4 et MAT6 en S4.

1.5.5 Etude de la Morale et des Religions

Un mini-groupe de travail a été chargé de se pencher sur la question de l'enseignement des cours de morale non confessionnelle et des cours de religions confessionnelles au cycle secondaire et de leur organisation.

Les Représentants des Autorités religieuses ont été invités à faire part de leurs observations qui sont dans leur ensemble favorables aux propositions de modifications formulées par le mini-groupe de travail.

Le nouveau schéma comprend un programme en trois phases de S1 à S7.

		Sujet	Langue
Phase I	S1	Morale non confessionnelle et religions confessionnelles	L1
	S2		
Phase II	S3	Morale non confessionnelle et religions confessionnelles	L2
	S4		
	S5		
Phase III	S6	Etude de la Morale et des Religions	L2
	S7		

Phase I (S1 et S2)

Maintien de la situation actuelle des sujets de morale non confessionnelle et de religions subdivisées par confession, l'enseignement étant assuré en langue 1 à la fois par des enseignants détachés (principalement éthique non confessionnelle) ou par des enseignants recrutés localement.

Phase II (S3 à S5)

Phase de transition entre les phases I et III dans laquelle les cours de morale non confessionnelle et de religions (subdivisés par confession) sont enseignés en langue 2.

Phase III (S6 et S7)

Le cours devient un cours non confessionnel regroupant les anciens cours de morale et de religion. Le programme de ce cours devra être défini et sera assuré par des professeurs détachés ou recrutés localement ayant les compétences requises.

Ce cours sera assuré en langue 2 et regroupera des élèves de diverses confessions. Une note A et B sera attribuée aux élèves. Cette note fera partie de la note finale du Baccalauréat européen.

Cette réorganisation de l'enseignement de la morale et des religions devrait résulter en une amélioration de la qualité de l'enseignement en ce sens qu'elle contribuera désormais aux compétences académiques et personnelles de l'étudiant.

Le contenu de ce nouveau cours se veut non confessionnel et couvrira les sujets, méthodes et objectifs de la morale aussi bien que des religions. Il traitera de questions fondamentales liées à l'existence humaine, incluant l'origine de la morale et des religions, leurs développements historiques, leurs formes actuelles et leur réception dans l'histoire des peuples.